



SUJET DU CONCOURS DE PLAIDOIRIE CIVILE - ÉDITION 2024

Finale

Nelson est un digne représentant de la méritocratie à la française. Issu d'un milieu très modeste, il s'investit corps et âme dans ses études et parvient à réaliser son rêve : revêtir la robe d'avocat. Un lundi, alors qu'il s'en va plaider un dossier compliqué, il croise dans la salle des pas perdus son amour de jeunesse, Diana, jeune avocate pénaliste et ancienne camarade de fac.

Nelson n'a en réalité jamais cessé de l'aimer mais sa condition ne pouvait satisfaire les exigences du père de la dulcinée. Toujours enivré par son charme ineffable et gargarisé par son nouveau statut social, Nelson, pourtant introverti, se résout à laisser un mot dans la toque de Diana : « qui m'aurait dit qu'un jour, sans l'avoir provoqué... ». Cette dernière ne tarde pas à le rappeler et les tourtereaux s'éprennent de passion.

Les années passent et, malgré l'opposition frontale de son père qui considère cette relation déshonorante pour son patronyme, Diana accepte de donner sa main à Nelson. C'est à Cassis qu'ils se promettent pour l'éternité fidélité et loyauté tout en stipulant, en bons juristes, qu'ils seraient séparés de biens.

Malgré leur union indéfectible, Nelson, qui fait partie des tous meilleurs avocats d'affaires de la capitale, ne souhaite pas s'associer à Diana et pour cause. Cette dernière a la réputation d'être piètre oratrice et sa clientèle tarde à fleurir. Complètement abandonnée par ses parents depuis son mariage, elle se retrouve dans une impasse financière : le peu de dossiers qu'elle traite ne lui permet plus de rembourser le crédit souscrit pour l'ouverture de son cabinet. La banque menace désormais de saisir une résidence héritée de sa grand-mère, d'une valeur sentimentale inestimable. Acculée, désespérée, elle prend l'initiative de contacter un concurrent du cabinet de Nelson pour lui délivrer, à échéances régulières, des informations confidentielles sur les dossiers de son mari moyennant grasses rémunérations. Ce dernier, dont le verbe aiguisé avait fait la renommée, a désormais le sentiment que ses démonstrations sont attendues, sans saveur et s'étonne de la perte de clients importants.

Un soir d'automne, déprimé par une énième journée difficile, Nelson rentre un peu plus tôt qu'à l'accoutumée dans leur logement du Vème arrondissement et surprend une conversation téléphonique entre sa femme et l'un de ses plus gros concurrents. Même si la nouvelle est d'une âpreté sans nom, la prise de conscience de Nelson est immédiate. Verba volant, scripta manent, il couche sur une feuille son amertume et fait part à sa femme de son souhait de mettre un terme à leur relation, il conclut : « Et pourtant, pourtant... ». Un mélange de culpabilité et d'exaspération envahit Diana. Intimement, elle espérait que son mari comprendrait sa détresse financière et lui accorderait son pardon. Si elle se résout à l'idée de se séparer de Nelson, elle compte néanmoins pouvoir maintenir un niveau de vie décent.

Par ailleurs, les problèmes ne s'arrêtent pas là pour l'avocate qui vient de recevoir une mirobolante facture de son dentiste. En effet, les lésions dentaires présentées par Diana nécessitaient l'avulsion de deux dents avec remplacement par des prothèses ainsi que la pose d'une couronne sur une troisième dent. La mutuelle de Diana couvrait bien la prise en charge de l'opération dans la mesure où la prothèse et la couronne étaient composées d'argent, de composite ou de céramique. Néanmoins, Diana, pour des raisons purement esthétiques, fit le choix de composants en or dont le remboursement par la mutuelle ne s'élève qu'à 30% avec un coût pour l'assurée de 1150 TTC. Complètement ruinée, Diana se demande si elle ne peut pas renvoyer son créancier vers son futur ex-mari.

Par une plaidoirie aussi éloquente que juridiquement fondée et d'une durée maximale de 10 minutes, vous représenterez, en tant qu'avocat de la demande, les intérêts de Diana et en tant qu'avocat de la défense, les intérêts de Nelson.